

Aux membres du Conseil général de Premier

Premier, le 21 janvier 2019

## **Préavis municipal N° 170**

### **Mise en séparatif des eaux usées et pose des services souterrains pour équiper les parcelles de la route de Vallorbe 1 à 6**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

#### **I - Préambule**

La vente et morcelage de la parcelle 147 en zone constructible de M. Ed. Briod nous oblige à faire les travaux nécessaires à l'alimentation de ces parcelles. Les soumissions et travaux devraient se faire en priorité vu le début du chantier de la villa et aux mêmes conditions prévues pour la route du Collège et de Bretonnières.

#### **II. Objet du préavis**

Pour rappel, les travaux consistent à remplacer et installer les services suivants :

- Collecteurs EU, collecteurs EC
- Conduite d'eau de distribution principale du village et pour les riverains
- Conduites électriques souterraines
- Eclairage public
- Téléphone
- Fibre optique multimédias
- Réfection partielle de la chaussée.

#### **Secteur concerné :**

- Carrefour route de Vaulion Route de Vallorbe n° 1 à 6, tronçon d'environ 80 m.

#### **III. Estimation des coûts :**

• Travaux de génie civil GC	103'000	
• Travaux d'appareillage (conduite principale de DN200)	17'000	
• Eclairage public	5'000	
• Marquage et signalisation	3'000	
<b>Sous-total</b>	<b>128'000</b>	<b>128'000</b>
• Direction des travaux	14'400	
• Cadastre souterrain, travaux géométriques	2'600	
• Prestations complémentaires (protocoles privés, photos, assist.)	700	
<b>Sous-total</b>	<b>17'700</b>	<b>145'700</b>
• Divers (publications, contrôles caméra, assurances MO, essais	3'800	
• Imprévus env. 8%	10'800	
<b>Sous-total (HT)</b>	<b>14'600</b>	<b>160'300</b>

• TVA 7,7%	12'300	
<b>Total crédit de construction</b>	12'300	<b>172'600</b>
• Subventions ECA (TTC) estimation (Romande Energie, Swisscom env 7'800)	- 25'000	
<b>Total à la charge de la commune</b>	- 25'000	<b>147'600</b>

#### IV. Financement :

Besoin de financement pour payer les travaux		fr. 172'600.—
./. fonds propres disponibles	./.	<u>fr. 47'600.-</u>
Sous-total		fr. 125'000.—
./. subventions à recevoir		<u>fr. 25'000.—</u>
Crédit bancaire après subvention		fr. 100'000.--

Les intérêts bancaires annuels après subvention se monteront à env. fr. 3'000.-  
(calculé au taux moyen de 3 %)

#### V. Amortissement:

*Financier s/ fr. 100'000.-- :*  
fr. 5'000.- par semestre, la première fois le 30 juin 2020. (sur 10 ans)

*Comptable s/ fr. 147'600.-- :*

Prélèvement sur le fonds de réserve « routes »	fr. 37'945.40
Prélèvement sur le fonds de réserve « travaux futurs »	fr. 98'400.-
Prélèvement sur le fonds de réserve « eau »	fr. 10'000.—

Le solde de fr. 1'254.60 sera amorti par le compte de fonctionnement de l'année de fin des travaux.

#### VI. Conclusions

- Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du conseil du 14 février 2019
- Il a été soumis à la commission des eaux et à la commission de gestion.

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- L'autoriser à entreprendre les travaux faisant l'objet du présent préavis ;
- L'autoriser à ouvrir un crédit de construction de max. fr. 100'000.- (cent mille francs) aux meilleures conditions du jour dans un établissement bancaire de la place, dans le cadre du plafond d'endettement admis par le conseil général dans sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2016 ;
- L'autoriser à amortir cet investissement par prélèvements sur les fonds de réserve « routes » no 9282.02 fr. 37'945.40, « eau » no 9282.01 fr. 10'000.- et « travaux futurs » no 9282.12 fr. 98'400.--. Le solde fr. 1'254.60 sera amorti par le compte de fonctionnement de l'année de fin des travaux.
- L'autoriser à budgéter des intérêts hypothécaires pour fr. 3'000.- par année.

Municipalité de Premier

Le Syndic

La Secrétaire

E. Candaux

S. Breton